

# « LE RETOUR À UNE PLEINE ACTIVITÉ PASSERA PAR LA RELANCE DE LA CONSOMMATION »

HERVÉ KERMARREC

**Le patron des patrons des entreprises de Bretagne pose un regard confiant suite aux six mois de fluctuation économique due à la Covid-19. « Les entreprises ont bien repris après « l'enfer » du confinement, mieux que ce qui était annoncé. Le plan France Relance est aussi à saluer sur plusieurs annonces, concernant l'industrie notamment, la compétitivité, le plan rénovation dans le bâtiment, l'apprentissage... Aujourd'hui nous sommes à un taux d'activité de 90 %, en moyenne. Pour atteindre les 100 %, il manque la relance par la demande, notamment la consommation des ménages. »**

## L'emploi, au cœur des préoccupations

« Le PIB est en baisse, -5,9 % au premier trimestre 2020, -13,8 % au deuxième trimestre. Cette crise économique pourrait entraîner la suppression de 800 000 emplois. C'est considérable. La prise en charge du recours à l'activité partielle a permis de conserver les col-laborateurs. Il faut garder confiance, pour éviter la casse sociale, et cela passera nécessairement par la relance de la consommation.

Il faut saluer les initiatives en Bretagne : on a vu dans l'agro-alimentaire le prêt de main d'œuvre au moment du confinement, et il faut maintenir cette possibilité. Concernant l'apprentissage c'est un succès, les entreprises ont répondu présentes et on atteint en Bretagne le même nombre d'apprentis accueillis en entreprise que l'an passé. C'est essentiel pour assurer l'emploi demain, et un avenir aux jeunes générations. Tout est fait au niveau de l'entreprise pour assurer la reprise. La confiance des consommateurs doit à présent donner l'essor économique qui manque encore. »

## Le retour à 100 % d'activité

« Avec les dispositifs mobilisés, report des charges, Fonds de solidarité, PGE-Prêt garanti par l'État, les entreprises ont tenu. Dans le courant de cet été, elles ont retrouvé 90 % d'activité en moyenne, tous secteurs confondus. L'hôtellerie a globalement bien fonctionné sur le littoral par exemple, en parallèle certains secteurs vivent sur leurs acquis : les carnets de commande ne se remplissent pas de nouveaux projets dans l'industrie par exemple. C'est pourquoi le Plan de Relance du Gouvernement est autant axé sur la production, attribuant 20 milliards d'euros sur la compétitivité et la ré-industrialisation... Le plan allemand a lui fait le choix d'une baisse de TVA... pour la relance de la consommation. Le plan français manque d'orientation sur la relance de la consommation. »

« Le virus circule toujours dans les lieux d'échanges sociaux, pas en entreprise où tout a pu être mis en place pour reprendre l'activité... Avec la fermeture à 22h des bars, l'impact sur le secteur CHR est encore considérable... il faut que les jeunes de 16-25 ans se sentent concernés pour freiner la propagation. Espérons que ce soit temporaire. »



Hervé Kermarrec est président de l'Union des Entreprises 35 et du Medef-Bretagne. Il est à la tête du Groupe Immobilier Kermarrec, basé à Rennes.

« Les Français ont épargné 80 à 90 milliards d'euros pendant cette période de confinement, selon une note de la Banque de France parue début septembre. Les ménages ont aussi un rôle déterminant dans la relance économique. »

## ENTRETIEN

### L'épargne des ménages

« Les Français ont épargné 80 à 90 milliards d'euros pendant cette période de confinement, selon une note de la Banque de France parue début septembre. Les ménages ont aussi un rôle déterminant dans la relance économique.

Les entreprises bretonnes ont emprunté 4,5 milliards d'euros en PGE. Quand elles vont commencer leurs remboursements au printemps prochain il faut qu'elles aient atteint les 100 % d'activité... ou mieux même ! Si elles sont encore à 90 % d'activité comme actuellement cela ne passera pas. Les artisans, commerçants et TPE ne sont que temporairement soulagés par les mesures d'aide d'urgence. Le défi est là, c'est le climat de confiance qui va jouer sur le niveau de consommation. C'est l'enjeu du semestre à venir de septembre à mars prochain. »

### Plan breton d'investissement

« Au niveau local, la préfète de Bretagne va aussi permettre la relance, avec des fonds supplémentaires pour les travaux d'infrastructures, d'équipements... sous forme de dotation de soutien à l'investissement local des communautés de communes, département. En Ille-et-Vilaine l'enveloppe exceptionnelle et complémentaire de l'État s'élève à 19 millions d'euros, s'ajoutant à l'enveloppe initiale de 11 millions d'euros. En Finistère c'est 15 millions d'euros en plus... Il faut s'emparer de ces possibilités pour lancer des projets structurants pour la Bretagne. »